



MIDLAND CONCLUT UNE ALLIANCE STRATÉGIQUE AVEC BHP POUR LE FINANCEMENT DE L'EXPLORATION DU NICKEL AU NUNAVIK, QUÉBEC

Montréal, le 24 août 2020. **Exploration Midland inc.** («Midland») (TSX-V: MD) a le plaisir d'annoncer la signature d'une convention entre Midland, sa filiale en propriété exclusive, Métaux de Base Midland Inc. et Rio Algom Limited, une filiale en propriété exclusive de BHP Group plc («BHP») relativement à la formation d'une alliance stratégique («l'Alliance»), pour le financement initial par BHP d'une phase de travaux d'exploration, suivie éventuellement du développement conjoint de projets d'exploration pour le nickel sur le territoire du Nunavik, au Québec.

L'objectif principal de l'Alliance est d'identifier, de tester et de développer des cibles d'exploration de haute qualité pouvant mener à la découverte de nouveaux gisements de nickel importants à l'intérieur d'une vaste aire d'intérêt («AI»). BHP et Midland combinent leurs efforts en formant un comité technique de direction («CTD») et bénéficient d'importantes banques de données historiques, combinant à la fois des données géologiques, géophysiques et géochimiques.

Phase de Génération (I)

Dans le cadre de la première phase de l'Alliance, BHP financera à 100% un montant annuel jusqu'à concurrence de 1 400 000 \$, pour une durée minimale de deux ans. Midland agit à titre d'opérateur et le principal objectif de cette phase est de générer, d'identifier et de sécuriser à l'intérieur de l'AI, des projets d'exploration à être avancés à l'étape du forage par des travaux d'exploration additionnels. À sa discrétion, BHP pourra proposer des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 700 000 \$ avant d'amener un projet à la deuxième phase.

À la suite de cette première phase, une ou plusieurs cibles spécifiques d'exploration peuvent être amenées à une deuxième phase pour être développées davantage, en tant que projet désigné distinct («Projet Désigné»).

Phase de Vérification (II)

Au cours de cette deuxième phase, chaque Projet Désigné aura son propre programme de travaux et son budget, dans le but, principalement à l'aide de forages, de faire le suivi et développer davantage des cibles identifiées. Midland sera l'opérateur de cette deuxième phase, sous réserve que BHP puisse, à son choix, devenir opérateur sur n'importe lequel Projet Désigné.

Pour chaque Projet Désigné, un montant minimum de 700 000 \$ sera investi en travaux d'exploration durant la première année, avec un montant total pouvant atteindre jusqu'à 4 000 000 \$ sur une durée de quatre ans. Durant cette phase, le financement des programmes de travaux approuvés, sera assumé par BHP à 75% et par Midland à 25%.

De plus, pour chaque Projet Désigné, BHP paiera à Midland un montant de 250 000 \$ au premier et au deuxième anniversaire et un montant de 500 000 \$ au troisième anniversaire, pour un total potentiel de 1 000 000 \$ par Projet Désigné.

BHP a le droit de cesser de contribuer au financement d'un Projet Désigné, auquel cas Midland aurait le droit de garder un intérêt de 100% dans le Projet Désigné et BHP obtiendrait une redevance NSR.

BHP peut, à son entière discrétion, faire passer un Projet Désigné à la troisième phase, en tant que projet en coentreprise («Projet en Coentreprise»).

Phase en Coentreprise (III)

Durant cette phase, une coentreprise serait formée avec un intérêt initial de 70% pour BHP et 30% pour Midland. Chaque partie contribuerait aux dépenses au prorata de son intérêt. BHP serait l'opérateur de tous les Projets en Coentreprise.

Pour chaque Projet en Coentreprise, BHP versera à Midland la somme de 200 000 \$, après la formation de la coentreprise, incluant le transfert des titres miniers, de propriété des données et de tout autre droit lié à cette coentreprise, au profit de la coentreprise.

Si l'intérêt de l'une des deux parties venait à être dilué à moins de 10%, cet intérêt serait converti en une redevance NSR.

Début des travaux en 2020

BHP et Midland préparent actuellement la logistique de la première phase de travaux qui inclut déjà l'identification de plusieurs cibles de grande qualité qui seront visitées lors d'une première campagne de terrain à venir, planifiée au cours du mois de septembre 2020.

À propos de Midland

Midland mise sur l'excellent potentiel minéral du Québec pour faire la découverte de nouveaux gisements d'or, d'éléments du groupe du platine et de métaux usuels de calibre mondial. Midland est fière de compter sur des partenaires renommés tels que BHP, Wallbridge Mining Company Ltd., Probe Metals Inc., Mines Agnico Eagle Limitée, Minière Osisko inc., SOQUEM inc., le Fonds d'exploration minière du Nuvavik et Mines Abcourt inc. Midland préfère travailler en partenariat et entend conclure rapidement des ententes à cet égard en ce qui concerne ses propriétés nouvellement acquises. La direction évalue actuellement d'autres opportunités et projets afin de bonifier le portfolio de Midland et créer une valeur ajoutée pour ses actionnaires.

Ce communiqué de presse a été révisé et approuvé par Mario Masson géo., Vice-président Exploration chez Midland et personne qualifiée selon le Règlement 43-101.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web de Midland ou contacter :

Gino Roger, Président et Chef de la direction

Tél. : 450 420-5977

Télec. : 450 420-5978

Courriel : info@midlandexploration.com

Site Web : www.explorationmidland.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs et des renseignements prospectifs (collectivement, les «énoncés prospectifs») au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent le financement dans le cadre de la Phase de Génération, l'avancement à la Phase de Vérification, le montant des travaux au cours de la Phase de Vérification, le paiement de sommes à Midland au cours de la Phase de Vérification, l'avancement à la Phase de Coentreprise et d'autres estimations et déclarations qui décrivent les plans futurs de Midland, ses objectifs ou aspirations, incluant des mots à l'effet que Midland ou la direction prévoit qu'une condition envisagée ou des résultats se produiront. Tout énoncé, autre qu'un énoncé basé sur des faits historiques, est un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels, le rendement, les perspectives et les opportunités soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, certains droits de BHP de cesser le financement dans le cadre de l'Alliance, les résultats de l'exploration dans l'AI, la capacité de Midland à contribuer au financement

afin de maintenir ses intérêts dans les Projets Désignés ou dans le cadre d'une coentreprise, si elle est formée, ou de voir son intérêt dilué, les changements dans les conditions économiques générales et les conditions des marchés financiers, les changements dans la demande et le prix des minéraux, l'incapacité d'obtenir les permis et approbations des gouvernements et tierces parties, les changements dans les politiques réglementaires et des gouvernements (lois et politiques) et les risques décrits dans les documents publics de Midland, incluant tous les rapports de gestion, déposés sur SEDAR au www.sedar.com. Bien que Midland soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans l'élaboration des énoncés prospectifs sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, qui s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que de tels événements se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. Sauf si requis par les lois applicables, Midland décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison.